

	INFORMATION	SMQ015 07/06/2014
	ENGAGEMENT POLITIQUE QUALITE	Page 1 sur 1

L'ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION EVAH DANS UNE POLITIQUE QUALITÉ FORTE

La vocation affirmée de notre association consiste en l'accompagnement de la personne handicapée tout au long de sa vie dans sa quête d'une autonomie à la mesure de ses moyens.

En concordance avec les valeurs que promeut notre association et en respect des dispositions légales et réglementaires auxquelles elle est soumise, l'Association EVAH a pris la décision de s'engager dans une démarche d'amélioration continue de la qualité dans ses services.

Cette décision constitue **une orientation politique et stratégique majeure** qui engage toutes les ressources humaines de l'Association et concerne donc prioritairement tous ses professionnels.

Cette démarche a pour objet de développer des interventions coordonnées visant à une plus grande pertinence, une meilleure efficacité, une personnalisation accrue et une conformité vérifiée des prestations servies aux personnes accueillies et accompagnées. L'objectif consistant à mieux répondre à leurs besoins et leurs attentes en matière d'accueil, de sécurité, de choix et de confort d'accompagnement.

La mise en œuvre de cette action vise donc **l'amélioration constante de la qualité du service rendu** dans le respect des exigences légales, réglementaires et conventionnelles issues de la loi rénovant l'action sociale et médico-sociale du 2 janvier 2002 et de celle du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances.

Adossée au référentiel ISO 9001-2008, cette démarche s'opérationnalise sur le terrain par l'équipe de direction et tous les salariés de l'association. Une instance de coordination est mise en place au niveau associatif. Elle a pour mission de veiller au sens, à l'adoption et à l'application des plans d'action d'amélioration participant de cette démarche. Une revue de direction se réunira régulièrement pour évaluer l'adéquation de l'action aux résultats escomptés.

Pour conduire à la réussite de cette politique qualité, cette démarche de progrès doit être comprise, acceptée et partagée par tout le dispositif associatif. Elle doit s'accompagner de la volonté de tous les professionnels, quelle que soit leur mission, de concourir à une éthique et de promouvoir une pratique de la bientraitance de la personne handicapée revendiquée et défendue par notre association depuis sa création.

Nous comptons sur l'engagement et le professionnalisme de chacun et vous en remercions.

Saint-Jean de Luz le, 07 juin 2014

Madame Geneviève DELQUÉ

Monsieur Éric BERGUIO

Présidente

Directeur

Création	07/06/2014	Auteurs	G. DELQUÉ/E. BERGUIO	Version	1.0
Dernière modification		Approbateur	Conseil d'Administration	Page	1 / 1